



Lancement du réseau international francophone de formation policière FRANCOPOL

Québec, le 9 septembre 2008 - Le réseau international francophone de formation policière FRANCOPOL a été officiellement lancé ce lundi, en présence de représentants d'une douzaine d'états de la Francophonie, du gouvernement du Québec et des différents partenaires des milieux de la sécurité publique, de l'éducation et des relations internationales.

FRANCOPOL a pour mandat de soutenir les efforts de coopération internationale entrepris par les services et les écoles de police francophones. Le dialogue, la collaboration et le transfert des connaissances et des compétences favorisent les solutions innovatrices, l'intégration des meilleures pratiques de même qu'une plus grande cohérence des actions. La langue et les valeurs, partagées par les membres de cet organisme, en facilitent les échanges et la concertation.

La Sûreté du Québec, la Police nationale française et l'Ecole nationale de police du Québec sont les organismes instigateurs de ce réseau. S'y sont joints par la suite d'autres partenaires canadiens et européens notamment des représentants de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg et de la Principauté de Monaco.

«En matière de sécurité, le contexte actuel est marqué par la mondialisation de la criminalité qui incite les services policiers à innover constamment. La Sûreté du Québec se réjouit de voir s'étendre, pour le milieu policier, une collaboration internationale accrue», a mentionné M. Richard Deschesnes, directeur général de la Sûreté du Québec.

«Nous croyons que FRANCOPOL contribuera au développement de la fonction policière dans la francophonie par la recherche de solutions aux problématiques communes», a souligné M. Emile Perez, président de FRANCOPOL et directeur chargé du Service de coopération technique internationale de la Police nationale française.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) collabore également avec ce réseau qui s'ouvre aux autres membres de la francophonie. M. Hugo Sada, délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'OIF a mentionné que «quelques semaines avant la tenue du XI^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones, il est significatif que les autorités québécoises et les responsables francophones de la formation policière se mobilisent en faveur de la création d'un nouvel espace de coopération professionnalisée, destiné à soutenir la modernisation et le perfectionnement des dispositifs de formation policière.»

En répondant aux défis auxquels sont confrontés les pays de l'espace francophone, le réseau Francopol est appelé à contribuer à la mise en oeuvre des programmes de l'OIF dans les secteurs du développement institutionnel, de la prévention des conflits ainsi que de la consolidation de la paix.

Pour sa part, la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a mentionné que «cet organisme de coopération assurera de nombreux bénéfices dans le grand réseau de la francophonie. FRANCOPOL contribuera immanquablement à l'échange de connaissances et de savoir-faire des pays membres. Le Québec est fier de soutenir la mission de cet acteur en pleine croissance».

FRANCOPOL constitue une des priorités du plan d'action 2006-2009 de la Politique internationale du Québec.

«A titre de ministre de la Sécurité publique du Québec, je tiens à exprimer ma grande satisfaction de voir se concrétiser cette idée d'origine franco-québécoise et encore plus du fait que celle-ci soit maintenant élargie non seulement aux Etats francophones d'Amérique et d'Europe, mais également aux autres membres actifs de la francophonie afin de contribuer à améliorer la qualité de la formation et des pratiques policières avec comme objectif ultime d'assurer la sécurité de nos citoyens», conclut M. Jacques P. Dupuis, ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique.

L'annonce officielle de la création de FRANCOPOL s'inscrit à l'intérieur des activités du premier congrès de ce réseau, qui se tient du 8 au 10 septembre 2008 à l'Ecole nationale de police du Québec, à Nicolet. Quelque 200 représentants d'une douzaine d'Etats participent à cette rencontre. Outre les pays d'où proviennent les partenaires mentionnés précédemment, d'autres pays francophones notamment des Antilles, de l'Afrique et de l'Europe de l'Est sont représentés.

Congrès international FRANCOPOL 2008

Le comité organisateur du congrès attend quelque 200 participants au Congrès international Francopol 2008 en provenance des structures